



# Compte rendu de la deuxième réunion de la DCI EQUIPEMENT du lundi 2 juin 2008

Cette deuxième rencontre avec la direction de l'Infra devait permettre à celle-ci de formuler de nouvelles propositions pour éviter un conflit.

La direction a préféré se radicaliser, ne lâchant rien pour les cheminots si ce n'est la prévision de groupes de travail sur la mobilité et sur un état des lieux des accords locaux.

## *Concernant la suppression du régime particulier des brigades voies :*

La direction campe sur ses positions car pour elle ce régime est obsolète.

**Il ne faut vraiment avoir aucune considération pour les cheminots et leurs conditions de vie et de travail pour avancer un tel raisonnement.**

Pour la CGT, ce régime n'est pas obsolète et demanderait même à être généralisé à l'ensemble des agents de l'équipement car il a la particularité de compter la totalité des temps de trajet en travail effectif et de limiter les temps de travail effectif d'une journée à 9 heures 30 de jour et 8 heures 30 de nuit.

Avec la proposition de la direction, les trajets seraient comptés pour moitié en travail effectif et les taquets du temps de travail effectif pour une journée seraient portés à 10 heures de jour comme de nuit. **CELA EST INADMISSIBLE.**

## *Concernant le maintien des accords locaux et régionaux :*

La direction propose la tenue d'un groupe de travail afin d'établir un état des lieux de ces accords en vue d'établir un cadrage national.

Pour sa part, la CGT a exigé le gel de toutes dénonciations d'accords locaux et régionaux, y compris ceux de l'Élog national, la revalorisation de la prime de travail pour tous les cheminots et des mesures permettant des améliorations réelles du pouvoir d'achat et des conditions de vie et de travail.

## *Concernant les requalifications :*

Lors de la rencontre du 27 mai, la direction de l'infrastructure avait laissé entendre qu'elle était prête à

discuter de requalifications de postes sur les qualifications C et D à partir des effectifs constatés à l'issue des mesures prises suite à l'action équipement du 21 juin 2001.

Pour rappel, ces mesures s'étaient traduites par la requalification de 1800 postes à la qualif. C et de 800 postes à la qualif. D entre 2001 et 2004.

Aujourd'hui, la direction de l'infra entend se référer aux effectifs des qualifications C et D du 31/12/2007 ; hors, entre temps (2004 à 2007), 1000 emplois à la qualification C et 60 emplois à la qualification D ont été supprimés.

Résultat, en prenant comme référence non pas les effectifs de 2004 mais de 2007, aucune requalification de poste ne sera possible, de plus, en se référant à l'effectif global (C+D), cela risquerait de réduire encore plus le nombre de promotions de B vers C. En agissant de la sorte, la direction évite la requalification de 1000 postes à la qualification C.

## *Concernant les embauches :*

La direction s'en tient à son cadrage budgétaire et n'entend pas réaliser d'embauches supplémentaires malgré les arguments que nous avons pu avancer.

Pire, elle s'appuie sur le fait que le nombre de départs envisagés est moins important que prévu pour justifier les retards pris sur les embauches annoncées. Un tel discours est inacceptable lorsque l'on constate que sur 821 recrutements notifiés à l'équipement, seuls 143 ont été réalisés au 30 avril 2008 et que la direction, faisant état de sous-effectifs dans les ASTI (Agences de Service Télécom Informatique), demande de transférer une charge de travail équivalente à 100 emplois à statut vers des entreprises de service privé plutôt que d'embaucher ! **C'EST INACCEPTABLE.**

**Devant cette MASCARADE de concertation et le dictat de la direction, la fédération CGT a proposé la réunion d'une interfédérale le jeudi 5 juin en vue de l'organisation d'une manifestation nationale unitaire à Paris d'ici fin juin.**

***Il est indispensable que la mobilisation s'amplifie et que les pétitions Équipement et Salaires continuent à être signées massivement.***

La fédération CGT ne manquera pas de vous tenir informés du résultat de cette interfédérale.